

### Québec et Ottawa... (suite de la page 3)

fonction publique provinciale et dans son système d'éducation. En outre, la province a conçu une gamme de programmes destinés à offrir aux minorités la possibilité de s'instruire dans l'une des deux langues officielles et à promouvoir l'acquisition de ces deux langues dans la fonction publique et les écoles. L'Ontario et le Manitoba, qui n'ont pas jugé nécessaire de reconnaître, par une loi, l'égalité des deux langues officielles, ont cependant donné à leurs minorités de langue française de meilleures possibilités de s'instruire dans leur langue.

La connaissance de l'autre langue officielle

"Un autre principe concerne la connaissance de l'autre langue officielle: Il est souhaitable que le plus grand nombre possible de Canadiens connaissent les deux langues officielles du Canada; ils en retireront un enrichissement personnel qui profitera aussi à la société tout entière..."

"L'acceptation de ce principe implique, aux yeux du gouvernement fédéral, que les provinces considèrent de leur devoir d'offrir des cours de langue seconde aux niveaux pré-collégial et universitaire pour qu'à la fin de sa scolarité, chaque étudiant canadien ait eu la chance d'acquérir une connaissance au moins élémentaire de la seconde langue officielle..."

"De l'avis du gouvernement, les organismes culturels du pays, tant publics que privés, et, en tout premier lieu, la Société Radio-Canada, devraient jouer un rôle plus important en offrant aux jeunes Canadiens de tout le pays, de plus grandes possibilités d'apprendre l'autre langue officielle..."

*Hebdo Canada* est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticario de Canadá.*

*Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.*

### Subventions accordées à des professeurs de français de l'Ouest

Pour la deuxième année consécutive, le secrétaire d'État versera des subventions à des professeurs de langue française des quatre provinces de l'Ouest, dont la langue maternelle est le français, afin qu'il puissent parfaire leurs connaissances.

Le gouvernement fédéral financera la moitié du coût du programme, soit 16 233\$ pour aider à payer les frais d'administration et les salaires des spécialistes qui donneront des cours, pendant un mois cet été, à 75 enseignants de l'Ouest dans un CÉGEP de Cap-Rouge près de la ville de Québec.

De plus, dans le cadre d'un programme fédéral-provincial de bourses à l'intention de professeurs de langue seconde officielle ou de langue de la minorité, le Secrétariat d'État a accordé une bourse de 800\$ à chacun des 75 enseignants.

Le financement du programme s'effectue en vertu de l'accord fédéral-provincial sur le bilinguisme dans l'enseignement. Les projets mis en oeuvre aux termes de cet accord sont lancés au niveau provincial et le Secrétariat d'État assume la moitié des coûts recevables. Le ministère finance dans tout le Canada quelque 130 programmes relatifs aux langues, mis sur pied dans le cadre de cet accord.

### Nouvelles brèves

■ Son Éminence le Cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec et Primat du Canada, a été nommé colonel commandant du service de l'aumônerie catholique des Forces canadiennes pour une période de trois ans, à compter de juin 1977.

■ Le ministre des Affaires culturelles du Québec, a annoncé que vingt et un (21) artistes québécois, sélectionnés par un jury indépendant pour la qualité de leur contribution à la vie culturelle québécoise, ont reçu des bourses pour effectuer des stages de perfectionnement ou de séjour à l'étranger. Les bénéficiaires oeuvrent dans les domaines du cinéma et de l'audio-visuel, de la musique, des arts plastiques, de la muséologie, de la littérature et des arts d'interprétation.

■ Le Dr Masajiro Miyazaki, citoyen du village de Lillooet, en Colombie-Britannique, a été nommé récemment membre de l'Ordre du Canada. Premier Canadien d'origine japonaise à occuper une charge publique (échevin en 1950), le Dr Miyazaki est l'auteur du livre *My Sixty Years in Canada*, dont les revenus sont versés à la Fondation du rein. Il s'est vu également décerner la médaille du mérite pour sa contribution au scoutisme.

■ Un destroyer porte-hélicoptère canadien, le *HMCS Huron*, dont le port d'attache est Halifax, a participé aux célébrations qui ont marqué le Jubilé d'argent de la reine Elizabeth, en Grande-Bretagne.

■ Le Canada fournira une assistance de 8,25 millions \$ à la Guyane afin d'aider ce pays à développer son industrie forestière. L'Agence canadienne de développement international consentira à cette fin un prêt de 7 million \$ et une subvention de 1,25 million \$.

■ Une subvention de 3,4 million \$ de l'Agence canadienne de développement international permettra à la Tanzanie d'appliquer des méthodes de culture du blé utilisées dans les Prairies canadiennes. De plus, pour aider à former les Tanzaniens aux techniques de culture mécanisée du blé, le Canada enverra une équipe de fermiers et de mécaniciens de la Saskatchewan ainsi que de l'équipement aratoire.

■ Le 14 mai dernier a marqué officiellement le centenaire de l'arrivée du premier Japonais au Canada. Il s'agit de M. Manzo Nagano, un voyageur qui s'embarqua clandestinement à bord d'un navire britannique à Yokohama. Il arriva au pays en 1877 et s'établit en Colombie-Britannique.

■ Le gouvernement fédéral et le Conseil des Territoires du Nord-Ouest viennent d'annoncer la conclusion d'un accord qui prévoit la mise sur pied d'un nouveau programme quinquennal de développement pour cette région.

■ Dix-sept scientifiques et techniciens du Centre de recherches du ministère des Communications se sont partagé une prime d'encouragement de la Fonction publique, au montant de 2 500\$, en raison de leur contribution "exceptionnelle" au projet du satellite HERMÈS, qui a été lancé le 17 janvier 1976 à des fins expérimentales.